

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELINE.

—  
1867

## BIBLIOGRAPHIE NUMISMATIQUE ITALIENNE.

---

M. le commandeur Domenico Promis poursuit avec succès le cours de ses travaux numismatiques, si brillamment inaugurés, il y a vingt-cinq ans environ, par son bel ouvrage sur les monnaies des princes de la maison de Savoie.

Nous avons sous les yeux un nouveau volume qui, sous le titre de *Supplément aux monnaies inédites de Piémont*, fait connaître une foule de raretés dont quelques-unes sont véritablement de premier ordre.

Le commencement du livre de M. D. Promis est consacré à la description des pièces inédites frappées par divers princes de Savoie, tant de la souche principale, que des branches d'Achaïe et de Vaud. Ces dernières surtout méritent l'attention des connaisseurs; on sait leur extrême rareté, et les moindres acquisitions de ce genre constituent toujours une conquête précieuse pour la science. La plus singulière de celles que nous révèle aujourd'hui le savant auteur est sans contredit le *grosso* de Louis II, baron de Vaud, qu'il attribue à la ville de Nyon, expliquant la légende M. CANIONIS par M(*oneta*) CA(*stri*) NIONIS.

On peut s'étonner à juste titre de cette forme employée pour désigner la ville de Nyon, toujours appelée *Nividunum* dans les actes contemporains, mais indépendamment

de ce que l'on ne saurait trouver dans toute l'ancienne beronnie de Vaud, un nom de localité qui convienne au mot *Cantonis* ou *Nionis*, il faut se rappeler les autres gros de Louis II, dont les légendes PETRCORVM et PETCMONET ont si longtemps fait hésiter, avant leur attribution définitive à l'endroit nommé Pierre-Châtel ;

Après les monnaies inédites de la maison de Savoie, viennent trente-six pièces appartenant à des familles, ou localités piémontaises. Toutes auraient droit à une mention de notre part, mais il faut se borner à citer, comme dignes du premier rang, les rares spécimens de la tentative monétaire de l'évêque Carlo Settala, pour Albera, les monnaies de Jacopo dal Pozzo, pour Cisterna, et celles non moins curieuses qui figurent aux articles Dogliani, Montafia, Incisa, Cortemiglia, etc. Beaucoup de collectionneurs, et des principaux même, ont ignoré jusqu'à l'existence de ces rarissimes monnaies.

Le nouveau livre de notre savant ami se distingue, comme toutes ses œuvres précédentes, par la concision et la netteté des descriptions ; dans les courtes et substantielles notices qu'il a consacrées à chaque localité, on reconnaît sans peine l'homme profondément versé dans la connaissance historique et géographique du pays ; chaque ligne décèle, en un mot, les doubles fonctions de M. D. Promis, à la fois conservateur des médailles et bibliothécaire du roi d'Italie.

Les six planches qui ornent et accompagnent l'ouvrage dont nous venons de parler, sont supérieurement exécutées, et nous nous estimerions heureux d'avoir à notre disposition l'habile artiste qui les a gravées.

— M. Carlo Kunz de Venise nous fait parvenir un opuscule intitulé *Miscellanea numismatica*, et qui, malgré ses modestes dimensions, renferme beaucoup d'excellentes choses, notamment une monographie de la *Zecca di Crema*.

La description des trois monnaies frappées dans cette localité, par Georgio Benzoni, et les détails historiques fournis à l'appui sont pleins d'intérêt. Ces pièces, dont la rareté est infinie, sont représentées avec talent dans la planche que M. Carlo Kunz a jointe à son texte.

Il y a loin de là à l'informe dessin donné jadis par Argelati.

Notons en second lieu l'article sur les imitations du sequin de Venise par l'atelier de Trévoux, il abonde en détails intéressants et conclut à ce que tous ces sequins émanent d'une seule et unique personne, c'est-à-dire de la princesse Marie de Dombes. Cette opinion est diamétralement opposée à celle que nous avons émise précédemment dans un autre recueil numismatique. Mais, tout en prenant note des arguments nouveaux apportés dans cette question par notre très-aimable confrère, nous nous abstenons de les discuter ici, pour le moment; nous y reviendrons tout spécialement et sous peu.

Si la théorie de M. Carlo Kunz à l'endroit des sequins de Trévoux ne nous a pas encore convaincu, nous inclinons à penser qu'il a raison, quand plus loin il restitue à Messerano un *sesino* contrefait que nous avons cru émané de Frinco. (*Monnaies inédites de Dezana, Princo et Fasserano*, pl. VI. n° 26.) Les deux exemplaires de notre collection sont assez mal frappés pour que leur examen ne soit pas décisif; leur légende est en effet une forte

présomption en faveur de Messerano, et ce dernier atelier a suffisamment fait ses preuves en matière de contrefaçon pour qu'on puisse lui attribuer encore celle-ci.

Nous recommandons vivement la lecture de l'opuscule de M. Carlo Kunz. Le lecteur y trouvera de précieux renseignements de plus d'une sorte, et en particulier il rencontrera, aux pages 12 et 13, l'indication fort utile de dix monnaies italiennes, fabriquées par des faussaires, et dont il est bon que tout collectionneur prenne note.

Ce genre d'avis est des plus profitables, et il serait à désirer que chacun, dans l'étendue de ses moyens, s'empressât de les répandre par la voie si facile des revues et recueils spéciaux.

— Le Bulletin de la numismatique italienne vient de publier son second numéro. Ce recueil périodique qui paraît tous les deux mois, à Florence, sous la direction de M. Caucich, n'a pas pris encore tout le développement auquel il semble destiné par la suite, mais sa réussite nous paraît assurée.

Les articles publiés jusqu'ici ne manquent pas de variété. Descriptions de monnaies inédites, bibliographie numismatique, indications des collections les plus remarquables, découvertes de médailles, annonces, tout s'y trouve, et nous espérons que ce recueil, excitant une louable émulation parmi les amateurs et les collectionneurs italiens, fera surgir et centralisera une foule de communications qui, sans cela, n'auraient jamais vu le jour.

A. MOREL-FATIO.

---

## BIBLIOGRAPHIE NUMISMATIQUE ITALIENNE.

---

Nous avons encore à signaler aujourd'hui deux nouvelles publications de M. le commandeur D. Promis. La première <sup>(1)</sup>, insérée dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, a trait à un grand médaillon de Barthélemy de la Rovère, évêque de Ferrare, vers la fin du quinzième siècle. La description de cette œuvre, déjà connue, mais inédite, du célèbre Sperandio est accompagnée de quelques rectifications historiques touchant le personnage qu'elle représente. « Uomo da poca mente » è che visse oscuro e tutto inteso alla cura della sua « diocesi » à ce qu'ont prétendu jusqu'ici ses historiens, j'allais dire ses détracteurs.

L'auteur de notre notice ne partage pas cette opinion et s'efforce au contraire de prouver que Barthélemy de la Rovère, loin de se consacrer tout entier à l'administration de son diocèse, a toujours préféré le séjour de Rome, où sa haute capacité l'aurait fait appeler par le pape Sixte IV, son oncle.

Nous ignorons jusqu'à quel point cette dernière hypothèse est fondée, car le souverain pontife peut, en cette conjoncture, avoir favorisé le parent plus encore que le

<sup>(1)</sup> *Sopra una medaglia di Bartolomeo della Rovere*, cenni di D. PROMIS. Torino, in-8°, 1867.

prélat; dans tous les cas, si nous avons à choisir entre ces deux allégations si contradictoires, nous n'hésiterions pas un seul instant à préférer la première. Cette fois, à notre avis, l'accusation serait plus flatteuse que la défense.

La seconde publication de M. D. Promis est d'une tout autre valeur, et nous l'avons parcourue avec intérêt et profit (1). C'est une série de petites études sur une trentaine de pièces appartenant à divers ateliers monétaires de l'Italie et qui toutes se distinguent par une exquise rareté.

Il est difficile assurément de faire un choix parmi des objets déjà si choisis, pourtant nous mentionnerons, dans la suite des rois lombards, le triens d'Aribert, au revers *Iffo gloriosus dux* et celui d'Astolfe, avec le monogramme encore inexpliqué CIKX.

L'article consacré à Bénévent peut être considéré comme le morceau capital du nouveau livre de M. D. Promis; indépendamment du relevé complet des deniers d'argent frappés dans cette localité par l'empereur Louis et sa femme Angilberge, le lecteur y trouvera des pièces marquantes et entre autres, celles d'Aïon et de Gaiderise (2), richesses inédites et qui comblent désormais d'importantes lacunes dans cette belle série.

Nous passerons, à regret sur les morceaux suivants Capoue, Messine, Milet de Calabre, etc.; il faudrait tout

(1) D. PROMIS, *Monete di Zecche Italiane inedite o corrette*. Torino, in-4°, 1867.

(2) Ce denier est emprunté à notre collection. Nous relevons cette légère omission, parce qu'il nous paraît toujours utile d'indiquer les provenances de monuments rares et surtout de ceux qui, comme celui-ci, sont uniques.

nommer, tout louer. Rome n'offre qu'une seule pièce, mais c'est un inestimable denier d'Etienne IV (816-817) qui vient cette fois et définitivement remplacer les deux monnaies que Cinagli avait mal à propos attribuées à ce pape, méconnaissant le nom de son successeur Valentin, indiqué par le monogramme du champ.

Passant à des époques plus rapprochées de nous, le savant auteur fait connaître un *denaro piccolo* frappé à Foligno, sous l'autorité des Trinci, représentants du parti guelfe. Cette jolie petite pièce, qui nous paraît être la même que celle donnée jadis mais inexactement par Mengozzi (Zanetti, tom. II, pl. II, n° 18), appartient assurément au dernier des Trinci ; c'est-à-dire à Conrad et non pas à Nallo, ainsi qu'il semblerait résulter du texte. Nallo vivait en 1305 et commença à gouverner Foligno en cette année, Conrad, on le sait, fut dépossédé en 1439, et le style de notre *denaro piccolo* est trop conforme à celui des monnaies de même nature frappées par les papes qui succédèrent dès cette époque (Eugène IV, Nicolas V, etc.), pour qu'il puisse y avoir doute à cet égard.

Sous le titre Garfagnana, M. D. Promis donne d'utiles renseignements sur les deux pièces où ce nom se trouve inscrit, et de bons dessins viennent remplacer les médiocres représentations qu'on en avait jusqu'ici. Mais pourquoi ce titre de Garfagnana, alors que tout le monde, et M. Promis surtout, sait qu'il n'y a jamais eu de monnayage dans ce pays. La légende *princeps Carfignanae* n'est qu'un accident de la monnaie des ducs de Modène et n'autorise pas à grossir la liste des ateliers monétaires de l'Italie.

L'article Bozzolo ne comprend aussi qu'une seule mon-



naie. C'est une *sesino* de Jules César Gonzague, deuxième prince de ce petit État.

Cette pièce, faite à l'imitation des *sesini* de Philippe II d'Espagne, à Milan, justifie l'emploi de l'F majuscule du champ par la légende : *Flaminia Columna Uxor*. L'auteur aurait pu donner à cet article un grand développement et rappeler tout au moins les nombreuses publications relatives aux contrefaçons émises par Jules César Gonzague. Peut-être a-t-il reculé devant l'abondance du sujet. Espérons qu'un autre voudra bien quelque jour nous doter de ce travail qui promet d'être aussi étendu que varié.

En terminant cette imparfaite revue d'un livre excellent, nous nous apercevons encore qu'il aurait fallu tout nommer, tout dire. Nous avons laissé de côté les chapitres Fano, Famagouste, Piombino et bien d'autres, mais à moins de copier textuellement le volume tout entier il était impossible de faire autrement. Nous y renvoyons le lecteur, il verra que nous avons oublié de citer la magnifique et rarissime monnaie d'or de Milan, au type de saint Servais et saint Protas, qu'il eût peut-être fallu nommer aux premiers rangs. Les limites de notre travail nous serviront d'excuse pour tant d'omissions volontaires, mais on le voit, inévitables.

Les publications que nous venons de citer ne sont pas les seules qui aient paru en Italie depuis peu. Nous parlerons, dans un prochain numéro, de deux récents ouvrages de MM. Morbio et Brambilla.

A. MOREL-FATIO.

---

## ACTES OFFICIELS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ORDRE DE LÉOPOLD. — NOMINATIONS.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Voulant donner un nouveau témoignage de Notre bienveillance au sieur Chalon (R.), fondateur et président de la Société royale de Numismatique belge, vice-président de la commission royale des Monuments ;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1<sup>er</sup>. Le sieur Chalon (R.), préqualifié, est promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold. Il portera la décoration civile et prendra rang dans l'Ordre, à dater de ce jour, en cette nouvelle qualité.

ART. 2. Notre Ministre des Affaires Étrangères, ayant l'administration de l'Ordre de Léopold dans ses attributions, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 juillet 1867.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre de l'Intérieur,*

ALP. VANDENPEEREBOOM.